



Retrouvez tous nos communiqués sur



www.ordre.pharmacien.fr

Suivez nos actualités



@Ordre_Pharma



Ordre national pharmaciens

Ordre national
des pharmaciens



Élections
2019

Paris, le 1^{er} juillet 2019

Carine-Wolf Thal réélue Présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens,

« *Notre Ordre à horizon 2022* »

Le 1^{er} juillet 2019, les membres du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens ont élu leur Bureau.

Le Bureau est composé de 9 membres :

Présidente : Carine Wolf-Thal

Vice-Président : Jean-Yves Pouria

Trésorier : Xavier Desmas

Et de 6 autres membres (résultats complets sur : <http://www.ordre.pharmacien.fr/Qui-sommes-nous/Elections-ordinales-2019/Conseil-national>)

Carine Wolf-Thal, une femme engagée

Le parcours professionnel de Carine Wolf-Thal lui a permis d'acquérir une expérience diversifiée de la pharmacie : au sein d'un laboratoire de recherche en biologie à Londres, suivi de 10 ans dans l'industrie à un poste de responsable européen de développement clinique pour un laboratoire international, pour ensuite devenir titulaire en 2007 d'une officine à Rouen. Cette dernière activité représente l'aboutissement de sa volonté professionnelle et personnelle de mettre ses compétences et son énergie au service du patient.

Après avoir présidé le Conseil régional de Haute Normandie de 2012 à 2015, elle a été élue membre du Conseil national (de 2015 à 2017) et a ainsi participé à de nombreux travaux de réflexion sur les métiers de la pharmacie à l'échelle nationale et européenne en tant qu'élue référente de l'exercice professionnel.

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Anne-Laure Berthomieu

aberthomieu@ordre.pharmacien.fr

Tél : 01 56 21 35 90

PRPA

Danielle Maloubier danielle.maloubier@prpa.fr

Sophie Matos sophie.matos@prpa.fr

Tél : 01 77 35 60 98



Au sein de l'Ordre, elle assumait, depuis 2017, la présidence du Conseil national. Lors de ce mandat, elle a relevé, avec tous les conseillers ordinaires, de nombreux défis et contribué de façon déterminante au plan « Ma santé 2022 ».

Un projet collectif pour les pharmaciens et la santé publique : « Notre Ordre à l'horizon 2022 »

« Aujourd'hui, il s'agit tout à la fois de mettre en œuvre les évolutions apportées par la Loi de la santé, et de se tourner vers l'avenir pour inscrire les pharmaciens au cœur du système de santé, aux côtés des autres professionnels, dans l'intérêt de la population et des patients. » a déclaré Carine Wolf-Thal.

Pour cela, la présidente souhaite incarner **une présidence** :

- **dynamique et opérationnelle**, au plus près des préoccupations et difficultés rencontrées par les pharmaciens dans leur exercice professionnel
- **inscrite dans la continuité** des actions déjà conduites avec succès, tout en engageant une réflexion ambitieuse sur les sujets à mener aux côtés des sections
- **attentive aux équilibres internes**, à l'écoute de tous les conseils et de leurs conseillers.

Accompagner les évolutions de l'exercice professionnel

Chacun des métiers de la pharmacie vit de profondes mutations. Des actions concrètes sont proposées pour mieux les guider.

- Accompagner la mise en œuvre de la loi de santé
- Mener une réflexion sur l'acte pharmaceutique
- Assurer le déploiement de la feuille de route pour la démarche qualité à l'officine
- Accompagner les réflexions sur l'inter-professionnalité et l'exercice coordonné
- Renforcer la pharmacie clinique, dont la conciliation médicamenteuse et le lien ville/hôpital
- Préserver la sécurité et la qualité de la chaîne pharmaceutique
- Poursuivre les travaux sur l'indépendance professionnelle des pharmaciens
- Elaborer un plan « numérique » dans lequel le Dossier Pharmaceutique aura toute sa place
- Faire aboutir le code de déontologie, attendu depuis trop longtemps

Inscrire l'institution dans la modernité

Il s'agit de continuer à œuvrer pour une institution au mode de fonctionnement optimisé et irréprochable dans l'accomplissement de ses missions :

- La mise en œuvre d'une stratégie financière modernisée, planifiée sur trois ans
- L'instauration d'un plan de conformité aux missions légales
- Une attention particulière portée à l'égard des conseils nouvellement installés afin que chacun puisse exercer ses missions en toute sérénité, avec les moyens adaptés
- Un mode collaboratif décloisonné, permettant de développer les synergies
- Une collaboration proactive avec les pouvoirs publics et les parties prenantes
- Le développement de services aux pharmaciens, avec la mise à disposition de dispositifs de communication et d'information et la mise en œuvre de télé-service

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Anne-Laure Berthomieu

aberthomieu@ordre.pharmacien.fr

Tél : 01 56 21 35 90

PRPA

Danielle Maloubier danielle.maloubier@prpa.fr

Sophie Matos sophie.matos@prpa.fr

Tél : 01 77 35 60 98



L'élection du Bureau du Conseil national clôture le processus électoral de l'Ordre. Retrouvez tous les résultats sur : <http://www.ordre.pharmacien.fr/Qui-sommes-nous/Elections-ordinales-2019>

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Anne-Laure Berthomieu

aberthomieu@ordre.pharmacien.fr

Tél : 01 56 21 35 90

PRPA

Danielle Maloubier danielle.maloubier@prpa.fr

Sophie Matos sophie.matos@prpa.fr

Tél : 01 77 35 60 98